



# le DAMPIERROIS

Bulletin municipal de Dampierre-en-Yvelines | MAI 2023

LA VIE DES COMMERCES

P.4

LA JOC DÉMOLIE

P.16

LE PLU APPROUVÉ

P.14



## sommaire

### 4-5 ACTUS

La vie des commerces

### 6 INTERCOMMUNALITÉ

Le Plan Climat (PCAET)

### 7-13 INFOS MUNICIPALES

Zoom sur les Conseils

Budget

Action sociale

État civil

Maison France Services

Moustique tigre

Recrutement de pompiers volontaires

Circulation automobile

### 14-19 URBANISME & TRAVAUX

PLU approuvé

Démolition de la JOC

### 20-21 AU VILLAGE

Vie de château/chantier

Rencontre avec ... Luc Porthault

### 22-23 L'ÉCOLE

Le p'tit Dampierrois

Vie de l'école

### 24-27 VIE ASSOCIATIVE

Dynamisme intense

### 28-29 FESTIVITÉS

Fêtes d'hiver et de printemps

### 30 PATRIMOINE

### 31 TRIBUNE LIBRE

### 32 NUMÉROS UTILES

## agenda

### MAI

27 mai : Conseil municipal

28-29 mai : Tournoi de tennis

### JUIN

17 juin : 50 ans du foyer rural

24 juin : Conseil municipal

24 juin : Fête de la Saint-Pierre

### JUILLET

1-2 juillet : Tournoi de tennis

15-16 juillet : Tournoi de tennis

### SEPTEMBRE

2 septembre : Conseil municipal

9 et 11 septembre : Forum des Associations

16-17 septembre : Journées du patrimoine

### DÉCEMBRE

10 décembre : Noël des enfants

17 décembre : Marché de Noël

Vous avez une opinion sur Le Dampierrois, ou des suggestions (article ou autres) pour votre Bulletin municipal ?

Faites-les connaître à :

✉ [anne.brunel@mairie-dampierre-yvelines.fr](mailto:anne.brunel@mairie-dampierre-yvelines.fr)

## ma mairie

📍 9, Grande rue 78720 Dampierre  
entrée par l'arrière, rue de la Grand'Vigne

🕒 Accueil du public : mardi & vendredi de 16h à 19h,  
et sur RDV

☎ 01 30 52 53 70 (aux heures d'ouverture)  
En cas d'urgence absolue : 06 70 08 24 24

✉ [secretariat@mairie-dampierre-yvelines.fr](mailto:secretariat@mairie-dampierre-yvelines.fr)

Pour écrire aux conseillers municipaux, envoyez ou déposez votre lettre à la mairie où chaque élu dispose d'une boîte individuelle.

📄 Bulletin municipal Le Dampierrois : trois numéros par an

🌐 [www.mairie-dampierre-yvelines.fr](http://www.mairie-dampierre-yvelines.fr)

📧 Newsletter le Flash Info : inscrivez-vous via le site Internet

📘 Facebook : DampierreYvelines

🏠 Nextdoor : [fr.nextdoor.com](http://fr.nextdoor.com)

📱 Iliiwap : appli mobile

# Le mot du maire



Mission accomplie, Plan Local d'Urbanisme approuvé. Soyons heureux de disposer enfin de documents dimensionnants pour protéger l'avenir de notre village !

Plus que jamais, mon équipe et moi sommes convaincus d'avoir fait le bon choix : des objectifs certes exigeants pour tous mais visant une croissance modérée de la commune et la préservation de l'harmonie du village comme de son identité rurale.

Il ressort du diagnostic territorial, dressé par le Parc Naturel en vue de sa nouvelle charte 2025-2040, un constat préoccupant : la banalisation de nos campagnes et de nos paysages urbains. Les grillages de zone industrielle ou de hautes clôtures occultantes en plastique ont remplacé nos jolies haies ; des rues autrefois bucoliques deviennent couloirs de métro. L'empilement des panneaux inutiles en entrée d'agglomération évoque les zones commerciales et leurs publicités, etc.

Une fois entamées, ces atteintes à notre cadre de vie privilégié sont irrémédiables. Ne vivons-nous pas ici pour le charme de nos campagnes et de nos villages ? Plusieurs générations se sont battues en Vallée de Chevreuse contre l'urbanisation, les autoroutes et enfin les puits de pétrole. À Dampierre dans les années 80, la vallée de Maincourt a failli devenir une zone entièrement vouée au maraîchage et le plateau agricole un vaste lotissement. Ne nous y trompons pas, cette lutte aux frontières du grand Paris sera sans fin.

Le débat lors de la séance d'approbation du PLU aura eu un mérite : mettre en évidence un clivage clair au sein du conseil municipal, entre les héritiers de ce combat et ceux qui, de culture néo-rurale, voudraient bâtir, moderniser et domestiquer nos paysages.

Le PLU freinerait abusivement le photovoltaïque car il exige des dispositifs bien intégrés dans leur environnement ? Dogmatisme. L'urgence climatique n'exclut pas des choix réfléchis. C'est la Communauté de Communes qui doit décider d'un mix de production d'énergies renouvelables, ambitieux et adapté à notre territoire (voir page 6).

Le PLU ferait obstacle aux circuits alimentaires courts car il exige que les serres agricoles soient en verre et bien intégrées au paysage ? Montez la côte des 17 tournants et admirez les serres en

plastique déchirées !

Dampierre ne construirait pas assez de logements sociaux et une commune voisine, de typologie plutôt pavillonnaire, serait un modèle ? Oui, Dampierre a besoin de quelques logements plus accessibles, certains sont déjà prévus ou en construction. Faut-il pour autant rejoindre volontairement le club des communes soumises à l'obligation de 25 % de logements sociaux ?

Enfin, il faudrait créer des dizaines de places de parking en centre bourg, à la place de la JOC ? Démagogie ! C'est ignorer que l'Architecte des Bâtiments de France aurait son mot à dire en périmètre de protection du Domaine. Malgré les difficultés ponctuelles, les communes avoisinantes nous envient le nombre de stationnements - gratuits - à proximité des commerces. Nous défendons donc une autre vision, plus vertueuse, pour minimiser les traversées de bourgs par les véhicules de tourisme (voir page 13).

Oui, un premier PLU, avec quelques mille pages, est nécessairement parfait ; les modifications de PLU sont justement là pour ajuster le tir tout au long de son application.

Dampierrois, s'il vous plaît, gardez bien cela à l'esprit : voulez-vous conserver votre cadre de vie exceptionnel ou préférez-vous la banalisation ? En tout cas, face aux rurbains et bâtisseurs, mon équipe et moi sommes fiers d'avoir trouvé cet équilibre délicat entre nécessaires évolutions et défense de notre patrimoine.

Merci aux habitants qui se sont impliqués dans les concertations publiques. Mon infinie gratitude aux élus qui ont tout donné pour mener à bien ce travail colossal pour une petite commune.

Valérie PALMER  
Maire de Dampierre-en-Yvelines

LE DAMPIERROIS | MAI 2023 - Bulletin municipal d'informations édité par la commune de Dampierre en Yvelines

Directeur de la publication : Valérie Palmer  
Adjointe à la communication : Anne Brunel  
Comité de rédaction : Anne Brunel, Guy Duvochel, Sandrine Gonzalve, Iskouhie Métérian, Valérie Palmer, Frédéric Veye dit Chareton

Crédits photo : AADYA, ADEFRO, Anim'Actions, Anne Brunel, Baptiste Burnier-Framboret, Domaine de Dampierre-en-Yvelines, Sophie Dransart, Guy Duvochel, Espace Ville, Monique Fourchon, Jérôme Gauliard, Iskouhie Métérian, Carole Merle, Valérie Palmer, Luc Porthault, Nicole Ollivier, Françoise Nguyen, Frédéric Veye dit Chareton.

Conception graphique : [effet-immédiat.com](http://effet-immédiat.com)

Ce bulletin est imprimé à 600 exemplaires par INOV Les Essarts le Roi.

## COMMERCE DAMPIERROIS

## du changement !

## La Table du château



## Une Cheffe aux fourneaux de La Table du château

Un nouvel établissement de restauration haut de gamme a ouvert le 10 mai : succédant à Christophe et Sylvie Blot, partis en retraite, Elisabeth Passédat et Iulian Todiras sont désormais les hôtes de La Table du château ainsi que du futur hôtel (quinze chambres proposées au 1<sup>er</sup> septembre 2023).

Après dix années d'expérience dans les meilleurs restaurants étoilés de Londres, et plus récemment en Estonie, la jeune cheffe de trente-trois ans a décidé de lancer sa propre table, avec son compagnon moldave et l'appui d'une sommelière d'exception, Anne Combay. Elisabeth souhaite promouvoir les saveurs « à la française » à travers deux menus : trois ou cinq plats, avec possibilité d'accord mets-vins.

Une belle place est réservée aux produits locaux (fromages de Ludovic Bisot, fromager affineur à Rambouillet, meilleur ouvrier de France, truites de pisciculture de Villette, poules de Houdan) ainsi qu'au végétal, qu'Elisabeth affectionne particulièrement. Elle compte d'ailleurs cultiver les champignons dans l'une des caves voûtées de l'établissement, sur un substrat issu du marc de café...

🕒 du mercredi midi au dimanche midi.

✉ contact@aubergeduchateau.org

carte à partir de 32 €, menus à 70,95 € et 105 €

## La Cour



## La Cour : la subtile alliance du passé et du contemporain

Ce nouvel espace "Art, Antiquités, Brocante", alliant le charme d'une façade rurale au raffinement des meubles et objets proposés, est désormais ouvert tous les week-ends et jours fériés, au 7 rue de Chevreuse, juste après la Boutique de Fred.

Pascale Kerjolis est une experte de l'antiquité : professionnelle du secteur depuis ses débuts aux Puces à 28 ans, elle a tenu une boutique comparable à Chevreuse durant plus de quinze ans, tout en exerçant la restauration de tableaux. Nadine Canessa, artiste plasticienne participe au côté de Pascale à tous les achats.

Touristes français et étrangers, visiteurs en provenance de Versailles et de Rambouillet font déjà partie des habitués du lieu, où les objets du passé se marient harmonieusement aux œuvres d'art contemporaines ou provenant d'horizons lointains.



vendredis,  
samedis,  
dimanches et  
jours fériés -  
10h30 - 12h30 /  
15h30 - 19h30



07 68 99 27 12  
06 60 13 01 60



## Les 17 : un bar à vin à l'Auberge Saint-Pierre

Dix-huit mois après avoir quitté son poste de directeur du programme Alpine chez Renault, Alexandre Cauchet est radieux. Dans le splendide volume de l'historique auberge, dont l'authenticité a été préservée mais le décor mis au goût du jour (cuir, bois, métal et végétaux), l'ex-ingénieur explique s'être entouré d'une équipe d'artisans "top guns" pour accomplir la métamorphose.

Soutenu par sa compagne Raphaëlle et leurs enfants, Alexandre propose un univers "à notre image et selon nos goûts" afin que les clients se sentent "comme des invités". Dans une ambiance musicale funk-jazz-soul, ceux-ci seront accueillis du mercredi au dimanche, dès 11h les week-ends et jusqu'à 23h ou minuit selon les jours. Un brunch est prévu le dimanche.

Produits artisanaux exclusivement, planches de fromages et charcuteries d'Aubrac, bières artisanales et vins de vignerons indépendants.

Pour les soirées, une collection de spiritueux, comprenant rhums et whiskys de dégustation saura également trouver ses fidèles...



Au côté d'Alexandre, Florian le barman se prépare à déployer toute sa créativité.

planches autour de 22 €, brunch à 25 €

✉ contact@les-17.fr

☎ 09 78 80 48 93

Pour connaître la programmation musicale :

📍 les17\_dampierre

Les 17



## Dampier'Shop

## Notre épicerie en liquidation judiciaire

Nombreux sont ceux que la nouvelle a profondément choqués : avec la soudaine fermeture de Dampier'Shop, c'est la gentillesse, le sourire et la disponibilité 7 jours sur 7 et de 9h à 21h qu'ont perdus les Dampierrois, mais aussi la clientèle des autres villages et les visiteurs de passage. On regrettera les fruits et légumes de haute qualité, les livraisons d'Houcine et la cuisine parfumée de Malika.



Le couple tenait cette épicerie générale depuis 22 ans. En 2016, il rencontre ses premières difficultés économiques mais s'accroche et innove. Après avoir consenti des efforts exceptionnels pour garantir à tous un approvisionnement ininterrompu durant la pandémie, la déception est grande de constater que bien peu de clients ont retrouvé le chemin de leur commerce une fois les grandes surfaces de nouveau fréquentables...

De son côté, la mairie entreprend ce qui est en son pouvoir pour accompagner Houcine et Malika Boumayla dans leur reconversion et actionne les leviers qui sont à sa disposition pour veiller à ce que le fonds soit repris pour une épicerie pérenne et offrant des services.

Pérennes, nos commerces locaux ne peuvent l'être que si les habitants les privilégient le plus souvent possible. Ayons tous conscience que notre boulangerie et nos restaurants aux terrasses si agréables ne peuvent se satisfaire de l'affluence des week-ends ensoleillés !

*Consommons local pour sauver nos commerces de centre-bourg !*



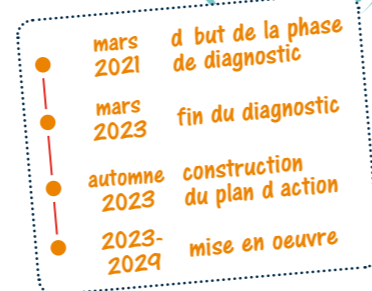
## Le Plan Climat-Air-Énergie Territorial

Mis en place pour une durée de six ans et donnant lieu à une évaluation à mi-parcours, le PCAET est un projet territorial de développement durable et de transition énergétique.

L'interco va devoir se fixer des objectifs en matière de réduction des consommations énergétiques, de production d'énergies renouvelables et d'émissions de gaz à effet de serre (GES), chiffrés à minima aux horizons 2026, 2030 et 2050 et déclinés par secteur/filière.

Afin de définir sa stratégie opérationnelle, notre communauté de communes, aidée d'un cabinet d'études, a tout d'abord réalisé un état des lieux du territoire puis une étude du potentiel de réduction des GES et de production d'énergies renouvelables.

### Le PCAET dates clés



## Principaux enseignements à ce stade

### Consommation d'énergie (2018)

16,3 MWh/an/habitant  
(Yvelines : 18,8 - Île-de-France : 15,9)

### Facture énergétique du territoire

44 millions €/an, soit 1 716 €/an/habitant.  
95% de l'énergie importée est issue de produits pétroliers, gaz naturel et électricité.

### Secteurs les plus consommateurs

Résidentiel (près de 60 %)  
Résidentiel + Tertiaire (+ de 75 %)  
Transports (près de 25 %)

### Deux tiers des consommations sont issus des énergies fossiles

Gaz (chauffage et usages spécifiques)  
Produits pétroliers (transports et chauffage)  
Électricité (usages spécifiques et chauffage)

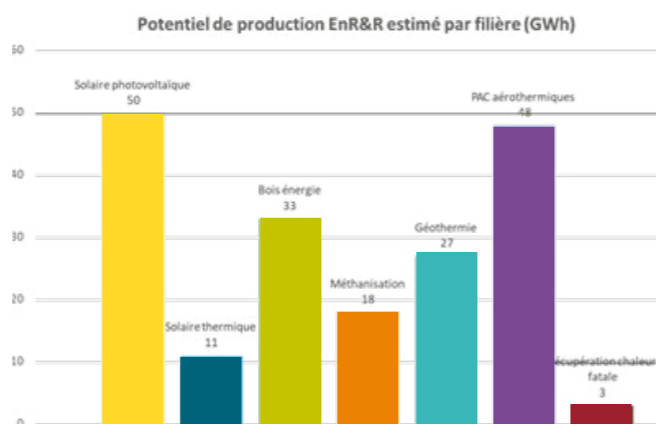
### Part des énergies renouvelables

5,5 % de l'énergie consommée

### Production d'énergie renouvelable (2020)

23 GWh, avec une majorité de chaleur renouvelable issue du bois-énergie domestique et de la chaufferie industrielle (99,9 %).

Installations identifiées à ce stade : 50 installations photovoltaïques de particuliers, 1 installation bois-énergie à Saint-Rémy-lès-Chevreuse.



Dans un deuxième temps, la communauté de communes choisira sa trajectoire parmi plusieurs scénarios et définira un plan d'actions pour l'ensemble des acteurs du territoire.

Suite au prochain numéro ...



## DÉLIBÉRATIONS

### Zoom sur les conseils municipaux

#### 15 décembre

**Actualisation du registre des chemins communaux** : un recensement des chemins communaux va être lancé sous deux ans afin de fiabiliser leur inventaire. Cette délibération permet également de sauvegarder les sentes et chemins publics que certains propriétaires seraient tentés d'intégrer dans leur propriété. Elle suspend notamment la possibilité de prescription trentenaire.

**Subvention DETR pour l'aménagement du cimetière** : le Conseil valide une demande de subvention auprès de la Préfecture au titre de la Dotation d'Équipement de Territoires Ruraux pour financer le jardin du souvenir qui doit être réalisé au cimetière.

**Cession à titre onéreux de terrains devenus constructibles** : une taxe forfaitaire sera due dans certaines conditions lors de la cession à titre onéreux de terrains nus devenus constructibles. Cette taxe permet de financer les aménagements publics nécessaires à ces nouvelles constructions (stationnement, éclairage public, etc). Le taux sera de 5 % de la plus-value comprise entre 10 et 30 fois le prix d'acquisition et de 10 % de la plus-value dépassant 30 fois le prix d'acquisition.

#### 21 janvier

**Demande de subvention DSIL pour l'aménagement du cimetière** : le Conseil valide une deuxième demande de subvention auprès de la Préfecture au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local pour financer le jardin du souvenir.

**Redevance d'occupation du domaine public par les ouvrages des réseaux publics de transport et de distribution d'électricité** : une redevance annuelle est due par Enedis mais les communes doivent la réclamer. La mairie a donc demandé rétroactivement cette redevance pour la période 2019-2022.

#### 25 mars

**Vote du budget** : le budget municipal 2023 a été adopté comme suit :

- Dépenses et recettes de fonctionnement : 2 024 820,91 €
- Dépenses et recettes d'investissement : 1 170 804,91 €

**Subvention aux associations** : après étude des dossiers, les aides suivantes ont été attribuées : Activ'Idées 1 050 €, Anim'Actions 1 600 €, Be Dampierre 3 500 €, Comité des Fêtes 5 000 €, Foyer Rural 2 100 €, Tennis Club 2 100 €, Croix-Rouge 900 €, Hélicum 200 €.

**Modification des pénalités appliquées à une entreprise pour la réalisation du marché de serrurerie de la maison de santé** : suite à un retard de chantier, les pénalités maximales avaient été appliquées à l'entreprise. Après un décompte plus juste et afin de ne pas mettre en risque la situation financière de ce prestataire, le montant des pénalités est ramené de 5 301 € à 1 075 €.

#### 31 mars

**Approbation du PLU, Plan Local d'Urbanisme** : le PLU est adopté par le Conseil Municipal.

**Protection fonctionnelle à l'égard des élus et des agents municipaux** : la collectivité publique est tenue de protéger ses élus et ses agents dans l'exercice de leurs fonctions. En conséquence, la collectivité pourra prendre en charge les frais de justice pour les agents, le maire et les élus ayant délégation en cas de menaces, violences, voies de fait, injures, diffamations ou outrages, et pourra réparer le préjudice susceptible d'en être résulté, ainsi qu'en cas de condamnations civile ou pénale dont ils peuvent faire l'objet en cas de faute de service.

**Subvention aux associations - Ajustement** : suite à une erreur dans le traitement de son dossier, l'association Activ'Idées se voit finalement octroyer une subvention de 1 500 €.

#### Changements au conseil municipal

Denis Metzger a démissionné de ses fonctions de conseiller municipal le 3 avril dernier.

Jean-Paul Griffon, déjà élu entre 2014 et 2020, lui succède. Anne Brunel remplace Monsieur Metzger en tant que conseiller communautaire suppléant.

**BUDGET 2023**

**Bilan 2022**

**Résultats 2022**

**Des dépenses impactées par la crise, des investissements ralentis, nos réserves en diminution**

- Dépenses de fonctionnement : 1 320 000 €. Le budget a été respecté et l'excédent cumulé avec les années antérieures s'élève à 733 560 €.
- Dépenses d'investissement : 642 000 €. Elles ont été significativement inférieures au budget en raison du décalage de certains projets sur 2023 (démolition JOC notamment). L'excédent cumulé avec les années antérieures est de 255 976 €.

**Encours de la dette**

**Des emprunts contractés au bon moment**

- 2 emprunts en cours :
- Contracté en 2021, 1 188 400 € sur 240 mois au taux de 0,9 %
- Contracté en 2022, 416 400 € sur 240 mois au taux de 1,03 %
- Dette par an/habitant : 63 € (en comparaison, - département : 52 € - région : 55 € - national : 93 €).

**Quelques indicateurs de gestion**

**Une capacité d'autofinancement à améliorer**

- Elle s'est dégradée en 2022 notamment à cause de l'inflation et la hausse des charges à caractère général, dont les consommations énergétiques.
- ✔ Des revenus des immeubles communaux en hausse grâce aux premiers loyers de la maison de santé et du local d'Héritage Passion. À poursuivre donc, avec la rénovation de l'ex-cabinet médical pour une mise en location probable.
- ✔ Une gestion financière et comptable jugée satisfaisante par la Trésorerie en 2022.

**Perpectives 2023**

**Les consommations énergétiques explosent**

- **Électricité :** 38 000 € en 2022. Évaluée en 2023 entre 63 000 et 70 000 € si la commune bénéficie du bouclier énergétique
- **Chauffage au gaz :** 35 000 € en 2022. Évaluée à 41 000 € en 2023.

**Un plan d'économies indispensable**

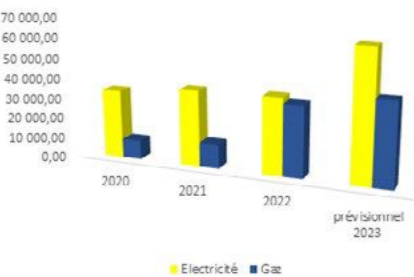
- Il faudra nécessairement :
- poursuivre les économies sur l'éclairage public et le chauffage des bâtiments municipaux
- réduire la facture du ménage (76 000 € en 2022) en réduisant la fréquence en mairie et au foyer rural
- réaliser en priorité les projets subventionnés.

**Budget prévisionnel**

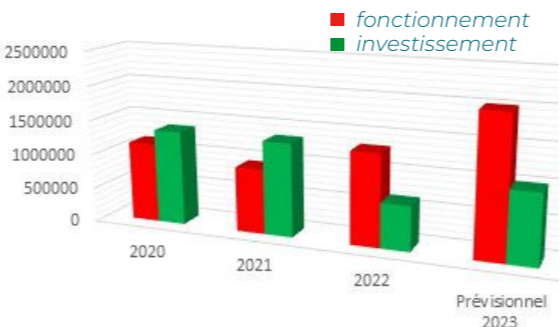
**Des dépenses de fonctionnement toujours impactées par l'inflation mais les investissements devraient reprendre, en fonction des financements trouvés**

Dans un contexte inflationniste (évalué à +4,2 %, prévision aléatoire liée à la guerre) et de stagnation des dotations aux collectivités locales (sauf subventions dédiées aux rénovations énergétiques), la commune parvient à équilibrer son budget et à maintenir les projets prévus pour 2023.

- Budget prévisionnel : 2 004 000 € en fonctionnement 1 006 000 € en investissement.



Évolution des dépenses énergétiques communales, en €



Évolution des dépenses communales, en €

**Fiscalité extra-communale douloureuse, fiscalité communale stable !**



L'État a revalorisé de 7% les bases de calcul du foncier bâti et non bâti.



Augmentation du prix de l'eau potable depuis janvier 2023

Pour financer le remplacement de certaines canalisations vétustes, le Syndicat d'Adduction d'Eau Potable Chevreuse-Dampierre (SIAEP) avait décidé en 2022 d'augmenter le prix de l'eau, qui est passé de 0,15 à 0,25 centimes par m<sup>3</sup> au 1<sup>er</sup> janvier 2023.



Malgré une baisse de consommation d'eau en 2022 due aux restrictions l'été dernier, la consommation de notre territoire reste significativement supérieure à la moyenne d'Île-de-France. Soyons raisonnables, limitons l'arrosage de nos jardins !

**FPIC ?**

**Communauté de Communes : les intercommunalités et communes favorisées doivent s'acquitter d'un reversement en faveur des communes plus pauvres (le FPIC).**

Contrairement aux années précédentes, la CCHVC prendra en charge la totalité de cette taxe (2,45 millions € versus 2,428 en 2022) mais pour cela, augmentera ses taux d'imposition :

- Foncier bâti de 1,44 % à 2,47 %
- Foncier non bâti de 5,34 % à 9,14 %
- Contribution Foncière des Entreprises (CFE) de 1,88 % à 4,19 %
- La taxe d'habitation sur les résidences secondaires est réintroduite et passe de 1,88 % en 2019 à 3,22 %.



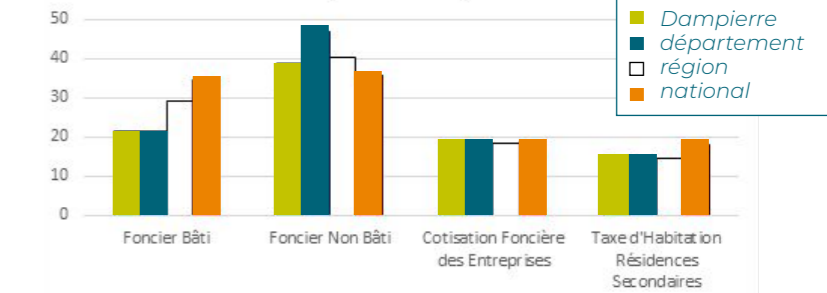
**Fiscalité communale**

La fiscalité extra-communale pèsera donc lourd sur nos feuilles d'impôts ! Dans ce contexte, **le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter les impôts communaux**, y compris la Taxe d'Habitation sur les Résidences secondaires qui est réintroduite mais restera à son niveau de 2019.

**À noter**

En 2022, les taux d'imposition de Dampierre étaient inférieurs à la moyenne départementale et nationale, et le resteront en 2023.

- ☐ Taxe Foncier bâti : 21,30 %
- ☐ Taxe Foncier non bâti : 38,92 %
- ☐ Contribution Foncière des Entreprises (CFE) : 18,38 %
- ☐ Taxe d'habitation Résidences secondaires : 14,84 %



En revanche, pour améliorer l'offre de logement en résidence principale (orientation issue du PLU), il est envisagé de voter avant octobre prochain une taxe additionnelle sur les résidences secondaires.

**ACTION SOCIALE**

les missions du CCAS

Après avoir répondu à des besoins urgents pendant la crise sanitaire et face aux conséquences de la guerre en Ukraine, la mairie souhaite aujourd'hui faire évoluer les missions du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) au plus proche des attentes des Dampierrois, tout en reprenant ses activités traditionnelles comme le très apprécié repas de l'amitié pour les seniors.

Pour ce faire, nous comptons sur votre coopération en complétant le questionnaire joint à ce numéro.

Pour quoi, avec qui, comment ?

Le CCAS est à l'écoute de tous ceux qui rencontrent des difficultés dans leur vie quotidienne. Il délivre des informations, communique des adresses utiles, sert d'intermédiaire avec l'administration et ce en toute confidentialité. En cas d'urgence, il peut apporter une aide matérielle transitoire, après étude du dossier. Il est composé de huit membres tenus au secret, sous la présidence de droit de Madame le maire.

Membres élus

Vice-Présidente : Iskouhie Meterian  
Membres : Anne Brunel, Isabelle Thuillier

Membres cooptés

Il s'agit de quatre Dampierroises qui mettent leurs compétences et un peu de leur temps au service du bien commun (ci-contre, de gauche à droite) :

- Julie Lepicard-Fievet, *enseignant-chercheur*
- Evelyne Lemonnier, *retraîtée*
- Joëlle Derotte, *retraîtée de la Banque de France*
- Marie-Odile Buisset, *médecin*

Fonctionnement

Les membres du CCAS se réunissent régulièrement à huis clos pour examiner les cas qui leur sont présentés et prendre en commun les décisions qui leur paraissent les meilleures. Ces décisions font l'objet de délibérations soumises au contrôle de légalité.

Financement

Le CCAS reçoit une subvention de la Commune et gère son propre budget. Il peut également recevoir des dons.



Des partenariats déjà engagés



L'Étincelle

Ce dispositif départemental dédié aux femmes victimes de violences est gratuit et confidentiel.

Implanté à Montigny-le-Bretonneux, il dispose d'un « bureau mobile » qui se déplace à travers toutes les Yvelines. Un travailleur social y écoute, aide et oriente les femmes victimes de violences ou qui l'ont été.

- bureau mobile sur le parking du foyer rural Jean Debout
- mercredis 24 mai et 5 juillet de 14h à 18h
- [www.chrs-equinoxe.fr/letincelle/](http://www.chrs-equinoxe.fr/letincelle/)
- 06 10 407 407



La ligue contre le cancer

Le comité départemental de la Ligue accompagne gratuitement les personnes malades du cancer pour améliorer leur qualité de vie, afin :

- d'optimiser les effets des soins,
- de soulager les douleurs et la fatigue,
- de développer la confiance pour aller de l'avant.

Elle propose également une aide aux démarches sociales, administratives et/ou juridiques et ateliers bien-être.

- [www.ligue-cancer.net/cd78/journal](http://www.ligue-cancer.net/cd78/journal)
- [ely@ligue-cancer.net](mailto:ely@ligue-cancer.net)
- 01 39 50 83 50



Une MAISON FRANCE SERVICES à Chevreuse

Après la fermeture de son bureau de poste, il a paru nécessaire à la mairie de Chevreuse de maintenir un service postal. C'est chose faite.

L'agence postale communale est accompagnée par un accueil des services de l'Etat au sein d'une Maison France Services ouverte à tous : **santé, retraite, famille, logement, impôts, emploi, justice..., soit un bouquet de 9 opérateurs.**

Poste informatique en libre-service et accompagnement aux démarches en ligne assuré par les personnels municipaux sur place.

Le conciliateur de justice M. Philippe Lejeune dispose désormais d'une permanence dans ce local. Les rendez-vous sont à prendre au 01 30 52 15 30.

Situations pour lesquelles il est compétent : problèmes de voisinage, différends entre propriétaires et locataires ou entre locataires, différends relatifs à un contrat de travail, litiges de la consommation, entre commerçants, en matière de droit rural et en matière prud'homale

Situations pour lesquelles il n'est pas compétent : litiges en matière d'état civil, conflits familiaux, conflits avec l'administration.

**Maison France Services**  
 10 rue de la division Leclerc  
 78460 Chevreuse  
[france.services@chevreuse.fr](mailto:france.services@chevreuse.fr)  
 01 30 52 15 30  
 du lundi au mardi de 13h30 à 17h30  
 le mercredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30  
 du jeudi au vendredi de 13h30 à 17h30  
 Accès PMR par ascenseur.

ÉTAT CIVIL

Les Dampierrois

Toute notre sympathie aux proches de :

- Yvelines LANGLAIS, épouse DELEAU  
décédée le 9 mai 2022
- Pierre ALAIS  
décédé le 15 février 2023
- Jean-Jacques DUMAY  
décédé le 30 janvier 2023
- Guy REINAUD  
décédé le 1<sup>er</sup> février 2023
- Richard LEVY  
décédé le 18 avril 2023

Toutes nos félicitations à :

Alexandre HERPIN et Lidwina NIEWOLD  
mariés le 22 avril 2023

Bienvenue aux nouveaux Dampierrois !

Jean-François et Hélène PERIN  
arrivés en décembre 2022 à Champ Romery

Vous consentez à ce que le village sache l'arrivée de votre enfant ou apprenne votre récent emménagement ?  
 > écrivez à [secretariat@mairie-dampierre-yvelines.fr](mailto:secretariat@mairie-dampierre-yvelines.fr) pour en autoriser la publication.

.....  
**Restés informés ! Inscrivez-vous au FLASH INFO**   
 via le site internet communal

Ce service gratuit vous permet de recevoir par courriel les informations **urgentes** d'intérêt général de la commune.

Adresse courriel valide : .....

Nom et prénom : .....

Téléphone portable - SMS uniquement en cas d'urgence sécurité : .....

Date de naissance : .....

Quartier : .....

Adresse : .....

Coupon à envoyer ou à déposer dans la boîte à lettres de la mairie.

**MOUSTIQUE TIGRE**

**Soyons tous vigilants !**

Le moustique tigre, bien que d'origine tropicale, a désormais colonisé tous les départements d'Île-de-France. Il est responsable d'épidémies virales dans les régions tropicales (Chikungunya, dengue et Zika). Sa probabilité de sévir dans nos régions augmente avec son expansion et il fait l'objet d'une surveillance renforcée au niveau national.

**Sachez le reconnaître !**

La femelle pond dans les récipients et réservoirs d'eau artificiels qui favorisent sa stagnation : vases, pots, fûts, bidons, arrosoirs, rigoles, etc. Il importe de les vider très régulièrement.

**Participez à la lutte !!**

Le suivi de cet insecte et la lutte contre sa propagation s'appuient sur sa capture et son recensement dans des pièges-pondeurs. La population constitue donc la première ligne de défense.



**LE MOUSTIQUE TIGRE**

**Nom scientifique :** Aedes albopictus

**Aspect :** noir à rayures blanches

**Taille :** plus petit qu'une pièce de 1 centime

**Lieux de vie :** près des habitations, se déplace dans un rayon de 150m

**Lieux de ponte :** petites quantités d'eau stagnante

**Reproduction :** 200 oeufs par femelle en moyenne

**LES BONS GESTES ADOPTER**

La meilleure façon de lutter contre le moustique tigre est de supprimer les lieux de ponte pour empêcher qu'il ne s'implante.

- Éliminer les endroits où l'eau peut stagner (déchets verts, pneus usagés, encombrants...)
- Vider les récipients contenant de l'eau (arrosoirs, soucoupes...)
- Changer l'eau des plantes et des fleurs (chaque semaine)
- Couvrir les réservoirs d'eau (bidons, citernes, bassins...) et les piscines hors d'usage
- Vérifier le bon écoulement des gouttières

**CHIKUNGUNYA, DENGUE, ZIKA**

Le moustique tigre peut être porteur de ces maladies et les transmettre à l'homme.

Le moustique tigre devient porteur de la maladie lorsqu'il pique une personne malade. Il la transmet ensuite aux autres personnes qu'il pique. Celles-ci deviennent malades à leur tour.

**CONSEILS AUX VOYAGEURS**

Dans les zones où le chikungunya, la dengue ou le zika circulent, il est recommandé de se protéger contre les piqûres.

- ✓ Dormir sous une moustiquaire
- ✓ Utiliser des produits répulsifs anti-moustiques (demander conseil à son pharmacien)
- ✓ Porter des vêtements longs, amples et clairs qui couvrent les bras et les jambes

Vous aussi, signalez sa présence sur le site : [https://signalement-moustique.anses.fr/signalement\\_albopictus/signalements](https://signalement-moustique.anses.fr/signalement_albopictus/signalements)

pour en savoir plus

**Campagne d'engagement SAPEURS-POMPIERS VOLONTAIRES**

**DEVENEZ SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE**



**COURAGE**



Credit photo : @sdis78

**DÉVOUEMENT**

Vous avez entre 18 et 55 ans ? Vous êtes à la recherche d'un engagement citoyen ? Vous pouvez rejoindre les 2 900 sapeurs-pompiers volontaires (SPV) des Yvelines, femmes et hommes qui s'engagent, en parallèle de leur vie personnelle, familiale et professionnelle. Au côté de leurs collègues professionnels, ils réalisent, chaque année, près de 100 000 interventions (85 % de secours d'urgence aux personnes et 5 % d'incendies). Face à ce volume d'activité, le SDIS 78 cherche à engager des SPV pour stabiliser et compléter les effectifs dans les territoires et proposent deux profils d'engagement :

- Engagement différencié : mission de secours d'urgence aux personnes uniquement
- Engagement toutes missions : inclut les missions incendie et le secours routier.

Envie de vous engager ? Envoyez CV et lettre de motivation et/ou posez vos questions à [engagement.volontariat@sdis78.fr](mailto:engagement.volontariat@sdis78.fr)



Devenir sapeur-pompier volontaire en savoir plus →



**MAITRISER LA CIRCULATION AUTOMOBILE**

**Etude Circulation et stationnement**

Le bureau d'études retenu commencera bientôt des comptages de véhicules et un recensement des places de stationnement en divers endroits du village, en prenant notamment en compte le nombre de visiteurs du château. Ces mesures devront donner lieu à des préconisations d'aménagement.

**Plaidoyer contre l'asphyxie en Vallée de Chevreuse**

Dampierre alerte les pouvoirs publics depuis plusieurs années sur le risque d'embolie routière sur la commune et alentours si rien n'est fait. Madame Ghilbert, sous-préfète de Rambouillet, a pris la mesure du problème et invité maires de la Vallée, représentants du PNR, du Département et de la DDT, ainsi que le Directeur du Domaine à initier des discussions pour imaginer un schéma directeur des mobilités sur le long terme.

Valérie Palmer a partagé sa vision pour l'avenir : un tourisme « estampillé vélo », avec un ou des parkings déportés d'où rayonneraient les cyclistes et des navettes vers les principaux sites touristiques.

Objectif : minimiser les traversées de centre-bourgs, à Dampierre et chez ses voisins.



## LA DERNIÈRE ÉTAPE FINALE est désormais FRANCHIE

Après plus de 2 ans de travail ininterrompu (mais 10 ans de tentatives!) et la rédaction de 1031 pages, le Conseil Municipal a approuvé le 31 mars 2023 le Plan Local d'Urbanisme, version finalisée suite à l'enquête publique.

### Un outil puissant à l'usage de tous

Quittant le Règlement National d'Urbanisme (RNU), la commune se dote ainsi d'un outil adapté à ses propres enjeux urbains, architecturaux, patrimoniaux, paysagers et environnementaux. Celui-ci constitue dorénavant, pour le bénéfice de chacun des citoyens que nous sommes mais aussi des services instructeurs, une base de référence accessible et appliquée à tous, dès lors qu'un projet d'urbanisme doit être conçu ou modifié. Il doit permettre une meilleure connaissance et appropriation des règles par le public et donc une amélioration qualitative du village, une optimisation des délais d'urbanisme, ainsi qu'une diminution des contentieux.

Conformément au programme municipal, le PLU approuvé, résolument protecteur, encadre la construction immobilière et inscrit notre village pour les dix prochaines années dans un projet commun visant à protéger et valoriser le cadre de vie remarquable des Dampierrois. Il maîtrise le développement urbain afin d'assurer un équilibre entre quartiers, tout en maintenant et favorisant l'activité économique.

### Quelles évolutions depuis l'enquête publique ?

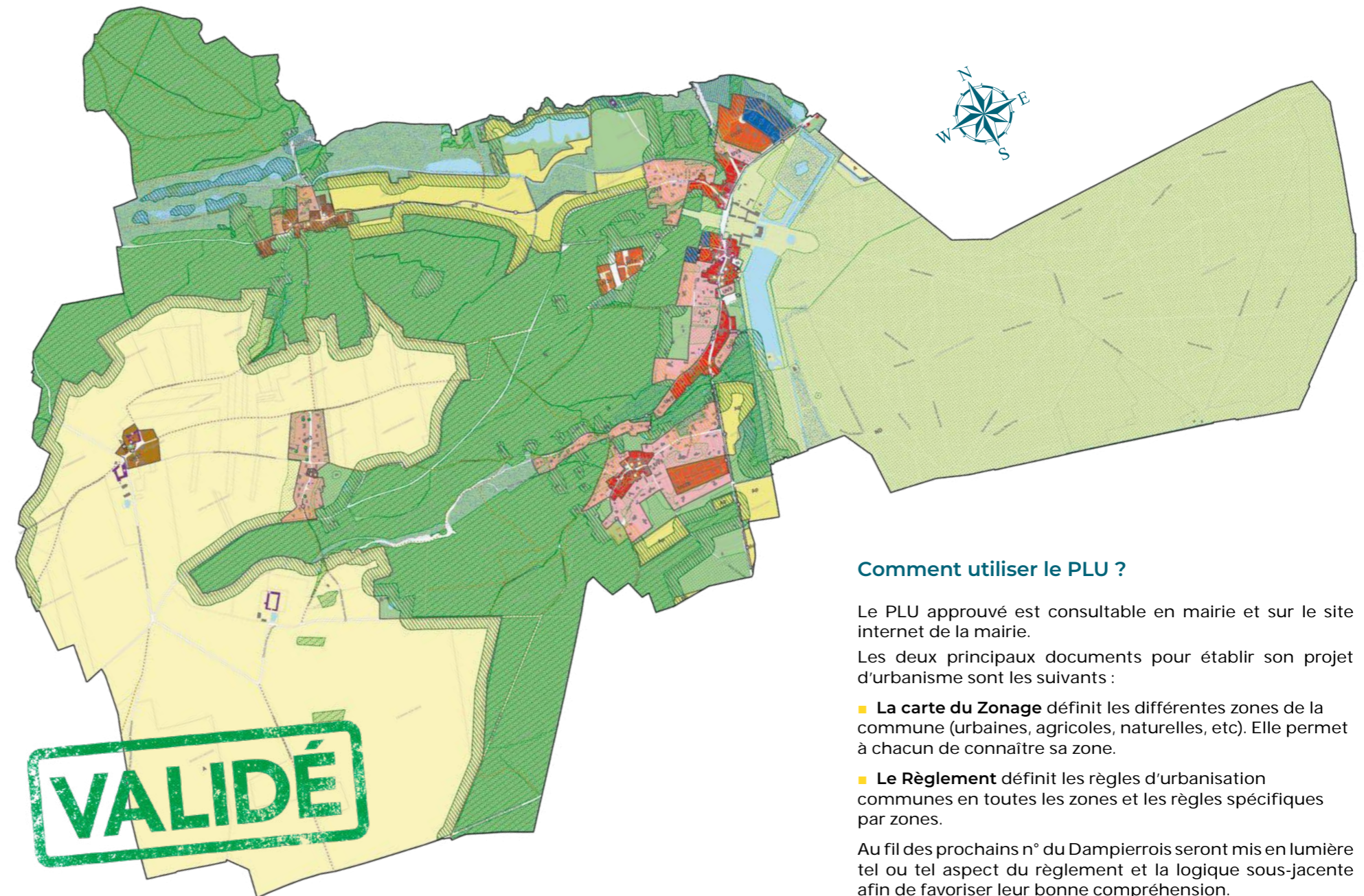
La plupart des évolutions précises, à la demande de l'État, certaines dispositions.

Deux évolutions notables :

- La bande inconstructible de 50 m (lisière) entourant les massifs forestiers de plus de 100 ha doit être appliquée sur toute zone (en dedans et en dehors des sites urbains constitués). S'y superpose une bande de 15 m d'inconstructibilité absolue, pour risque d'incendie et de chute d'arbre.

- Les espaces agricoles en zones naturelles déclarés à la Politique Agricole Commune (entre le centre-bourg et Maincourt, puis entre Senlisse et Dampierre) sont reclassés en "zones agricoles paysagères" (Ap) inconstructibles.

Réponse a été donnée à chaque contribution du public qui a majoritairement obtenu satisfaction.



**VALIDÉ**

Consultez l'ensemble des documents PLU approuvé sur le site communal



<https://www.mairie-dampierre-yvelines.fr/plan-local-durbanisme-plu/>

### Comment utiliser le PLU ?

Le PLU approuvé est consultable en mairie et sur le site internet de la mairie.

Les deux principaux documents pour établir son projet d'urbanisme sont les suivants :

- **La carte du Zonage** définit les différentes zones de la commune (urbaines, agricoles, naturelles, etc). Elle permet à chacun de connaître sa zone.
- **Le Règlement** définit les règles d'urbanisation communes en toutes les zones et les règles spécifiques par zones.

Au fil des prochains n° du Dampierrois seront mis en lumière tel ou tel aspect du règlement et la logique sous-jacente afin de favoriser leur bonne compréhension.

### CALENDRIER D'ÉLABORATION DU PLU





JOC

## Démolition de la JOC

**DANGER** ⚠

Il aura fallu un peu plus de deux mois d'un chantier délicat pour mettre fin au danger d'effondrement que représentait le bâtiment du 22 Grande rue qui fut, dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, un local des Jeunes Ouvrières chrétiennes.

Les deux employés de l'entreprise Marto, John Longono et Antoine Edzia quelques jours avant de clore le chantier, ne cachent pas sa difficulté.



Antoine Edzia  
manœuvre

« Il allait tomber tout seul à plus ou moins brève échéance... La structure en bois était moisie à cause des infiltrations d'eau de pluie et vermoulue à cause des insectes. », raconte Antoine.

La durée du chantier s'explique en effet par la nécessité de sécuriser très soigneusement le bâtiment au moyen d'étais et de bastaings avant de procéder à une démolition manuelle pour les parties les plus critiques (toiture, charpente, plancher de l'étage) car l'effritement de la structure engendrait la chute des pierres.



John Longono  
chef de chantier

« Il y avait aussi beaucoup de parties amiantées », précise John, « notamment au niveau du plancher et des systèmes d'évacuation, ainsi que dans la colle à carrelage ; c'était courant autrefois. »

Une équipe spécialisée est intervenue pour le désamiantage.

Après avoir passé deux mois au cœur du village, les deux travailleurs ajoutent avoir apprécié les excellentes relations avec le voisinage, ainsi que le charme d'une « ville calme et jolie ».



La façade était en passe de se désolidariser des murs ↓

↑ Avant la démolition, un bâtiment sous arrêté de péril



## LE RÔLE-PLAY DE LA DÉMOLITION

Les préalables : débroussaillage



... et échafaudage dans les premiers jours de février



JOC

## LE Récit-Photos DE LA DÉMOLITION Suite

3

La démolition démarre à l'arrière, côté Venelle de l'Étang



4

La partie arrière a disparu à la mi-février



5

La démolition de l'étage vue du côté rue



6

Démolition mécanique du rez-de-chaussée côté rue



7

La démolition s'achève, il ne reste du bâtiment qu'un tas de gravats à évacuer



8

Aplanissement du terrain, avant nouvel aménagement



## Et après ?

Le projet final n'aboutira que dans plusieurs années car il s'agit d'un programme d'urbanisme complet en lien avec la création de la sente piétonne reliant l'école, la valorisation de la friche en dessous du parking (qui vient d'être nettoyée), l'aménagement d'une terrasse de restaurant et l'optimisation d'un stationnement paysager, et enfin la vocation à définir pour la propriété acquise en bas de la place (maison et son jardin).

De plus, l'Architecte des Bâtiments de France (ABF) a accepté la démolition à condition de rebâtir un bâtiment de dimensions plus modestes le long de la route afin de rétablir la

perspective de la Grand Rue, tout en conservant l'effet d'ouverture. Dernier aléa : des caves anciennes ont été mises à jour lors de la démolition que le service régional d'archéologie préventive souhaite pouvoir explorer avant le projet final. Ce service a néanmoins autorisé la commune à réaliser rapidement un projet transitoire.

La commune y travaille avec l'ABF et un paysagiste afin de rendre cet espace agréable à moindre frais, un espace essentiellement naturel qui devra cependant être clôturé pour des raisons de sécurité (terrain instable). Dans l'immédiat, Le P'tit Coin bénéficiera d'une partie de sa terrasse antérieure plus l'espace clos de murs avec portail.

### Travaux d'amélioration routière

Les engins lourds ayant quitté le chantier de démolition de la JOC, le changement de revêtement au centre-bourg, beige pour marquer la zone partagée et avec marquage au sol pour indiquer les passages piétons et les priorités, va enfin pour voir être réalisé. Le Conseil Départemental procèdera également à la réfection de la couche de roulement de la RD 58, notamment Rue de Maincourt, à l'été ou l'automne.

## RENCONTRE AVEC ...

L'agriculture à Dampierre - 1<sup>er</sup> épisode



Luc PORTHAULT  
Agriculteur

À soixante-dix ans, Luc représente la troisième génération de Porthault à la ferme de Valence. Ses grands-parents s'y sont installés pour cultiver la plaine située entre Dampierre et les Essarts le Roi en 1924. D'abord comme fermiers, avant que ses parents n'acquière la propriété en 1971 à la marquise du Bourg de Bozas, née Elisabeth de Luynes.

Luc Porthault, formé à l'Institut national agronomique est aussi un passionné d'archives qui se fait historien à ses heures.

« C'est au Moyen-âge qu'a commencé l'artificialisation du milieu naturel dans la région », explique-t-il, lorsque par déboisement et brûlis on a commencé à créer des clairières de cultures. »

De ces méthodes proviennent de nombreux toponymes locaux : Les Brûlins, les Essarts, La Clairière, Villeneuve, Clairbois...

L'agriculture dans les clairières ainsi dégagées, explique Luc, a permis de produire de façon plus intensive que dans les conditions naturelles : il fallait bien nourrir la population croissante de l'Île-de-France !

Mais la nature argileuse des sols, trop imperméables, a conduit dès le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle à mettre en place un système de drainage par tuyaux enterrés, afin de permettre une production végétale régulière.

En outre, les sols trop acides ont besoin d'amendement, souligne-t-il : on apporte du calcaire broyé, de la chaux et de la magnésie. Enfin si l'apport en sels minéraux, dont se nourrissent les plantes, s'est longtemps fait grâce au fumier et aux résidus d'excréments humains



(la poudrette de Montfaucon), les engrais chimiques les ont remplacés à partir de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.

Aujourd'hui, la terre de Valence produit du blé, de l'orge (photo 1), des pois protéagineux et du lin oléagineux aux belles fleurs bleues (photo 2). Toutes les productions sont destinées à l'alimentation animale et humaine, sauf le lin qui est utilisé dans l'industrie.



© Domaine de Dampierre

## chantier

### LA VIE DE CHATEAU

En dépit des pluies insistantes qui ont freiné durant l'hiver l'avancement des travaux, le public peut, pour la cinquième saison, arpenter les allées d'accès aux jardins, suite au rebouchage des tranchées de réfection des réseaux.

#### D couvertes arch ologiques exceptionnelles

Le chantier « réseaux » s'est replié dans les cours du château, avec le pavage de la cour des écuries (photo à gauche) et les travaux préparatoires à celui de la cour de l'Astrée.

Dans la cour principale, les archéologues ont pu reconnaître les vestiges des sous-sols, tandis que dans la cour d'honneur (photo à droite), les pavés de la cour du château du XVI<sup>e</sup> siècle décrit par l'architecte Androuet Du Cerceau ont été mis au jour.

Il s'agit de vestiges exceptionnels qui confirment son intuition de l'organisation du Palais du Cardinal de Lorraine.

En parallèle, les fondations de la pile du pont levés ont été retrouvées dans les douves nettoyées avant leur remise en eau.

Cette remise en eau des douves a permis de vérifier l'état de fonctionnement des canalisations, ainsi que des vannes d'alimentation et d'évacuation des eaux depuis l'étang, le bassin de la Belle Hélène et les douves du parterre de l'île.

#### Travaux tous azimuts

Côté jardin, du gazon en rouleau a été posé au-dessus des murs de contre escarpe, ce qui met en valeur les façades du château et l'escalier à triple révolution complètement restauré par les maçons et tailleurs de pierre.

Côté Grande Rue, les pavillons des Suisses sont achevés et la dépose des échafaudages permet d'admirer le travail des compagnons qui œuvraient depuis l'automne à leur restauration comme à celle des murs des sauts de loup.

Les locaux d'accueil et de billetterie ont été agrandis, avec la construction de la coque extérieure.

En ce qui concerne l'extension du parc de stationnement, la consultation des entreprises est en cours. Les études préalables aux aménagements intérieurs du château seront bientôt achevées et celle ayant trait à la reconstruction des jardins est en cours d'approbation.

Pascal Th vard | directeur général  
du Domaine de Dampierre-en-Yvelines

Le chantier pas à pas : [www.domaine-dampierre.com/chantier-de-dampierre/](http://www.domaine-dampierre.com/chantier-de-dampierre/)

Visite virtuelle du château : [www.domaine-dampierre.com/boutique/visite-guidee-immersive/visite-guidee-immersive-chateau/](http://www.domaine-dampierre.com/boutique/visite-guidee-immersive/visite-guidee-immersive-chateau/)



# LE p'tit DAMPIERROIS

Début avril, les enfants des cinq classes de l'école communale ont assisté au concert du groupe SWING VANDALS, avec démonstration de danse Lindy Hop, organisé par le festival « Jazz à toute heure » pour les scolaires. L'occasion pour vos enfants de découvrir un univers artistique insoupçonné. Cette opération était financée par le PNR et la CCHVC, soutiens réguliers de la manifestation.

Voici leur restitution de cette sortie exceptionnelle

## LE CONCERT DE JAZZ

« Le Jazz est une musique rythmée créée par les Noirs du sud des États-Unis dans les années 1920. Toutes les classes de l'école, même les maternelles, sont allées à l'Espace Jean Racine à Saint-Rémy-lès-Chevreuse pour assister au concert

## LA BATTERIE

« La batterie est un ensemble d'instruments à percussion (grosse caisse, cymbale...). Ces instruments existaient déjà dans les orchestres, mais au début du XX<sup>e</sup> siècle, ils ont été regroupés pour jouer du jazz. Le batteur utilise des baguettes et des pédales pour jouer.

## LA CHANTEUSE

« La chanteuse avait la voix claire ce qui rendait ses chansons plus belles, compréhensibles et articulées. Elle était placée tout devant sur la scène encadrée par la guitare et la clarinette. J'ai adoré la chanteuse et je vous invite à l'écouter si elle revient en Vallée de Chevreuse.

## LES DANSEURS

« La danse « Lindy Hop » a été inventée à New-York sur de la musique jazz. Le couple de danseurs était composé d'une femme et d'un homme. Ils faisaient des danses rapides ou lentes. Ils ont fait 3 danses dynamiques et fabuleuses. Les danses étaient coordonnées avec la musique. Les danseurs venaient de Toulouse.

## LA GUITARE

« La guitare était mon instrument préféré car elle donnait une jolie mélodie dans les chansons. Je vous conseille fortement ce concert car les musiciens sont incroyables ! J'ai peu aimé les musiques mais elles étaient bien chantées.

## LA CONTREBASSE

« La contrebasse est un instrument à cordes. Elle peut se jouer avec un archet ou avec les doigts. Plus on joue en bas des cordes, plus le son est grave, et plus on joue en haut des cordes, plus le son est aigu. Le musicien nous a montré qu'avec une contrebasse on pouvait imiter des bruits d'animaux, par exemple le meuglement de la vache.

## LA CLARINETTE

« La clarinette est un instrument à vent comme la flûte. La personne qui jouait de la clarinette est devenue toute rouge, comme une tomate. Le son de la clarinette est très joli.



le BLOG du PÉRISCOLAIRE



le blog de l'école



# À L'ÉCOLE

## Un blog POUR LE PÉRISCOLAIRE

On connaissait le blog de l'école, tenu à jour par les professeurs. Désormais l'équipe périscolaire dispose également de son blog, grâce auquel les familles peuvent voir évoluer leurs enfants dans les différentes activités proposées par l'équipe d'animation, durant la pause méridienne et la garderie. Merci à Lucie Tignol pour l'initiative et la mise à jour ! L'accès au blog est sécurisé, via un mot de passe différent pour chaque famille.



## Gros succès POUR LIRENVAL

Cette année encore, en marge du Salon LIRENVAL, festival du livre de jeunesse en vallée de Chevreuse, des auteurs et illustrateurs se sont rendus courant mars à l'école de Dampierre. Ces rencontres étaient comme chaque fois précédées par un travail de lecture d'albums par les élèves sous la direction de leurs enseignantes.



Le salon LIRENVAL le 1<sup>er</sup> avril 2023 à l'espace Fernand Léger à Chevreuse

# Associations

## Anim'Actions

En janvier 2023, l'exposition de photographes a attiré plus de 160 visiteurs dans un Foyer Rural transformé en bistrot des artistes, avec chaises et tables en bois dans une atmosphère accueillante. Les boissons proposées tout au long de l'exposition ont contribué à créer une ambiance détendue et décontractée, idéale pour admirer les œuvres exposées, allant des portraits aux paysages en passant par les photographies abstraites. Les artistes étaient présents pour discuter avec les visiteurs et partager leurs inspirations.



Mi-avril, la projection du 2<sup>e</sup> volet du documentaire des frères Gregorcic à l'Espace Grange a été suivie d'un échange avec un public nombreux et passionné sur la vie difficile des épouses de mineurs des années 1960. Les spectateurs ont découvert leur quotidien, leurs luttes et leurs espoirs. En fin de la soirée, tous ont partagé un pot de l'amitié avec des produits du Nord pour rappeler l'ancrage de l'événement et poursuivre les échanges dans une ambiance conviviale. Les spectateurs ont exprimé leur reconnaissance pour la qualité du travail des frères Gregorcic et l'organisation réussie de l'événement.



Président : Alain Saivet  
 animactions-dampierre.fr  
 animactions.dampierre@gmail.com  
 animactions.dampierre

Et les animations à venir :

Nous avons le plaisir de vous inviter à notre **Concert Country le samedi 20 mai**, une soirée qui promet d'être inoubliable avec initiation à la **danse country** en ligne, suivie d'un **repas** et une ambiance **western** assurée par une décoration appropriée. Venez découvrir les sons de la musique country, apprendre les mouvements de danse, et partager un moment festif dans un cadre chaleureux et accueillant.



Participation : 20 € par adulte (hors boissons) et 10 € pour les mineurs.  
 Réservez dès maintenant : <https://animactions.s2.yapla.com/fr/accueil>

La traditionnelle **Fête des Peintres** aura lieu sur la **Demi-Lune le 18 juin**. Cet événement rassemblera des artistes de la Vallée et un clin d'œil avec l'exposition de quelques toiles générées par une intelligence artificielle : MidJourney.



Comme d'habitude, le public sera invité à réaliser une œuvre collective.

Nous sommes convaincus que ces événements apporteront joie, esprit de partage et de créativité à tous les participants. Nous vous invitons à nous rejoindre pour explorer de nouvelles formes d'expression artistique et culturelle à la portée de tous, avec nos ateliers : Cénologie, Généalogie, Ecriture, shooting photos, Carnet de voyage, Modelage, Land Art.

Le traditionnel **vide-greniers** organisé mi-mai par l'association **Foyer rural** sur la Demi-lune est heureusement passé entre les gouttes.



L'association s'apprête à célébrer son cinquantenaire ! **À l'occasion de ses 50 ans d'existence, une petite fête sera organisée au soir du samedi 17 juin** dans la salle polyvalente du Foyer Rural de Dampierre, avec repas et animations diverses. Inscrivez-vous dès à présent !

**Le Foyer rural de Dampierre en Yvelines fête ses 50 ans**  
**Le samedi 17 juin 2023**

Pour cet événement un buffet préparé par un traiteur local vous sera proposé.  
 Un DJ également local assurera l'animation.  
**VENEZ VOUS JOINDRE A NOUS !**

Pour tous renseignements et réservations :  
**Tél : 06 74 04 20 44**



Présidente : Nicole Cha  
 www.foyer-rural-dampierre78.org  
 fr78720@gmail.com

## Activ'idées

La **chasse aux œufs** en partenariat avec "Vive l'école" a été une fois de plus un très grand succès. Le dimanche de Pâques, le PNR nous a ouvert les portes de la Maison de fer, un lieu emblématique qui a fait l'unanimité ! Petits et grands se sont pris au jeu de la recherche des combinaisons d'œufs et la recherche des poussins d'or. Un grand merci au PNR pour son accueil !

Du 8 au 14 mai, notre association s'est associée à la semaine spéciale "Artistes aux villages" avec l'atelier "Verger" qui se plaçait dans la continuité de notre **atelier botanique**. Cela s'est déroulé le mercredi 10 mai dans le jardin de l'école de Dampierre.

Notre saison théâtrale et notre atelier botanique se poursuivent, et nous allons très vite lancer nos projets pour la rentrée prochaine avec une nouvelle édition de la **"ronde des hameaux"** afin de faire découvrir aux habitants de Dampierre les richesses de notre village et de ses hameaux.

N'hésitez pas à nous contacter.



Présidente : Bernadette Veye dit Chareton  
 06 76 80 94 24  
 actividees78@gmail.com  
 actividees.dampierre.9

De retour de voyage à Bucarest, l'**ADEFRO** y a jeté les bases des projets d'été pour les enfants défavorisés de la maison familiale qu'elle soutient. Des actions réalisées en collaboration avec des Scouts de France.

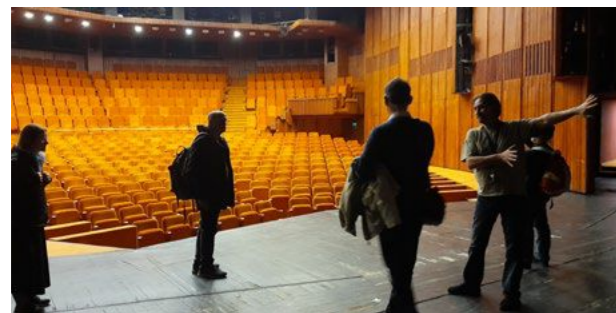
➤ L'acquisition d'un terrain en périphérie de la capitale va permettre la **création d'un espace pédagogique agricole** destiné à remobiliser les jeunes en décrochage scolaire. Premiers travaux : clôture du terrain, creusement d'un puits et installation d'un bloc sanitaire.

➤ En juillet, seront reconduits **les ateliers de théâtre et le stage de boulangerie-pâtisserie** fort apprécié en juin dernier.

➤ Par ailleurs, après avoir accueilli en 2022 deux familles ukrainiennes à Dampierre, l'ADEFRO soutient financièrement, grâce aux dons des adhérents, quatre autres **familles ukrainiennes d'Irpin** pour la reconstruction de leurs maisons.

*Rappel* : l'ADEFRO mène des opérations solidaires dans les domaines culturels, sanitaires et éducatifs avec la Roumanie.

Nous rejoindre et nous soutenir : [www.adefro.fr](http://www.adefro.fr)  
 Nous écrire : [adefro.france@gmail.com](mailto:adefro.france@gmail.com)  
 Nous téléphoner : 06 60 90 76 40



Présidente : Martine Moreau  
 www.adefro.fr  
 adefro.france@gmail.com  
 06 60 90 76 40

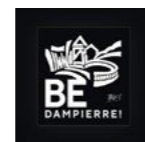


À la mi-mai, **Be Dampierre !** a organisé un **concert exceptionnel** dans l'église Saint-Martin de **Chevreuse**, interprété par l'Orchestre Symphonique du Campus d'Orsay sous la direction de Martin Barral.

Au programme on a pu entendre la 5<sup>ème</sup> Symphonie de **Beethoven**, l'Invitation à la valse et le Concerto pour clarinette de **Weber**.

Dans un autre registre, l'Association proposera **fin juin une soirée dégustation à la Table du Château** autour d'un menu à 120 €.

Ce dîner d'exception ne sera pas réservé aux seuls membres de l'association : **tout le monde pourra réserver** en ligne, et peut dès à présent se rendre sur place pour effectuer sa réservation.



Président : Jérôme Gauliard  
 be.dampierre@gmail.com  
 06 67 58 29 79  
 be-dampierre.com

L'association des commerçants **AADYA** s'est mobilisée à la suite de la soudaine fermeture de l'épicerie Dampierre'Shop, en lançant une **cagnotte en ligne** afin d'aider autant que possible Houcine et Malika pendant cette passe difficile. Vous pouvez continuer d'y participer.



Et afin de soutenir l'ensemble des commerces de centre-bourg - dont aucun n'est à l'abri d'un coup dur en cette période de tension économique - **AADYA** vous invite à **CONSOMMER LOCAL** au maximum de vos possibilités.



Président d'honneur : Philippe Bosseau  
 Vice-présidente : Claire-Elise Cauzot  
 associationaadya@gmail.com  
 AADYADampierreEnYvelines

Au club de foot **US 17 Tournants**, le loto est de retour !

Après 3 ans d'interruption, le club de foot a enfin pu organiser de nouveau son **loto annuel**. Une soirée très conviviale au cours de laquelle de nombreux lots étaient mis en jeu.

Le gros lot - un superbe barbecue électrique - a été remporté par une habituée.

Parmi les autres lots on dénombrait une machine à coudre, un robot de cuisine ou encore un aspirateur-robot.

Les **85 personnes** présentes ont passé une excellente soirée et les organisateurs ont ainsi pu récolter **750 € de bénéfices** pour les finances du club.



Crédit photo : Nicole Ollivier

L'US 17 a bénéficié le 8 mai d'une météo particulièrement clémente pour son grand **tournoi de foot** de la saison. La foule des joueurs et de leur supporters était au rendez-vous.



Présidente : Nicole Ollivier  
 us17.dampierre@gmail.com

FESTIVITÉS

Festivités hivernales

J anvier



C'est dans le beau volume de l'Espace Grange que Madame le Maire et l'équipe municipale ont présenté leurs **vœux aux Dampierrois**. Ce fut l'occasion de souhaiter la bienvenue aux nouveaux commerçants (Elisabeth Passedat, Alexandre Cauchet, Pascale Kerjolis et Nadine Cabessa) mais aussi de féliciter Morgane Grillot, médaillée d'or par équipe au championnat de France d'équitation poney.



La cérémonie a permis de remercier l'équipe de **chasseurs d'épaves** qui a débarrassé nos bois des carcasses de voitures, ainsi que les agents municipaux qui ne comptent pas leurs efforts au fil de l'année.



Valérie Palmer a aussi rappelé combien était déterminant le travail collectivement mené avec les neuf autres maires de la **Communauté de Communes de la Haute Vallée de Chevreuse**.



En janvier toujours, la dynamique équipe associative d'Anim'Actions a métamorphosé la salle polyvalente du foyer rural à l'occasion de l'**expo annuelle des photographes**, en créant une ambiance « bistrot » très réussie.



et printanières

Mars



Début mars, les Dampierrois ont eu une fois encore, malgré les fortes contraintes de sécurité imposées aux communes, le plaisir de **regarder passer les coureurs du Paris-Nice** pendant la 1<sup>ère</sup> étape de la course. Merci aux bénévoles, au personnel municipal et aux élus qui étaient sur le terrain pour contribuer au parfait déroulement.



À la veille du printemps, le 1<sup>er</sup> **tournoi de pétanque** de l'année a bénéficié d'un beau soleil, même si la température était encore un peu frisquette.



Avril

Et durant tout le mois d'avril, randonneurs et amateurs d'art se sont pressés nombreux, chaque week-end, à la mairie-église de Maincourt pour y admirer les **paysages glacés et enneigés d'Anne-Marie Barboteau**.



## Bain de jouvence pour

### UNE DEVANTURE FAMILIÈRE

La préservation du patrimoine architectural du village reste plus que jamais un axe fort de la politique municipale.

### Notre ambition

Que l'emblématique devanture en bois soulignant la façade du 13 Grande Rue fasse peau neuve et participe pleinement au renouveau de notre village.

Bénéficiant d'une situation remarquable, elle constitue un des rares témoins authentiques des commerces d'antan qui animaient la commune.



Devanture actuelle



Un environnement remarquable



Épicerie buvette vers 1910



Épicerie fine en 2023

Cet emplacement a gardé une vocation commerciale ininterrompue depuis au moins un siècle comme en témoignent les cartes postales anciennes du début du XX<sup>e</sup> siècle (datation estimée 1910) en tant que « ÉPICERIE MODERNE – BUVETTE ».

Le bâtiment en lui-même existe depuis au moins 1819 puisque présent sur le cadastre napoléonien.

Façonnée en chêne massif, cette devanture peut encore déployer ses vantaux latéraux qui venaient protéger, lors de la fermeture, les deux vitrines.

Aujourd'hui cette belle dame ploie sous le poids des ans, a perdu ses couleurs et exhibe désormais des plaies bien visibles. Garder, à l'instar d'autres commerces du centre-bourg, son aspect traditionnel doit permettre de restituer le caractère rural du village et offrir un cadre convivial aux habitants et aux visiteurs.

Grâce à une aide financière substantielle du Parc Naturel Régional de Haute Vallée de Chevreuse au titre du patrimoine, le projet consistera à restituer la devanture dans son état d'origine, en chêne, protégé par une peinture comme c'était l'usage à l'époque.

La fin des travaux est prévue au 4<sup>ème</sup> trimestre 2023.



Simulation : exemple d'état final dans une des couleurs recommandées par le PNR

Une suggestion pour cette page « Patrimoine » ?  
Contactez [guy.duvochel@mairie-dampierre-yvelines.fr](mailto:guy.duvochel@mairie-dampierre-yvelines.fr)



En application de la loi (Article L.2121-27-1 du Code Général des Collectivités Territoriales), Le Dampierrois offre un espace réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité, proportionnel au nombre d'élus de chaque liste.

### LISTE DAMPIERRE C EST VOUS !

Voilà 3 ans que vous nous avez élus au Conseil Municipal, ce qui permet d'exercer aujourd'hui un bilan de mi-mandat.

Nous sommes fiers de notre action au service de tous. Nous n'avons jamais hésité à nous impliquer sur certains dossiers, parfois avec succès comme sur les affaires scolaires, la collecte des déchets, la rédaction du bulletin municipal ou avec plus de difficultés comme sur la rénovation énergétique des bâtiments communaux ou le groupe de travail immobilier communal.

Nous sommes aussi fiers de notre capacité à porter une voix indépendante au sein du Conseil, ferme sur un certain nombre de principes : la prévention des conflits d'intérêts, l'attachement à l'écoute et au dialogue avec les habitants, les associations et les acteurs économiques, l'intégration du développement durable dans les décisions publiques, la juste facturation des services publics.

Au bout de ces 3 ans de mandat, le projet que nous avons défendu et porté nous semble encore pleinement pertinent pour répondre aux enjeux auxquels fait face la commune. Oui, l'implication des citoyens en amont des décisions reste une nécessité qui correspond à une aspiration profonde de la société et l'échelon local est le bon niveau pour l'exercer.

Que ce soit sur le PLU, l'aménagement en remplacement de la JOC, les équipements sportifs, la circulation et le stationnement, des méthodes éprouvées existent et auraient pu ou peuvent être utilisées pour consulter les habitants et faire ensuite des choix en connaissance de cause.

Oui, la préservation de l'environnement doit être une priorité et la commune dispose encore des compétences nécessaires pour conduire une politique ambitieuse en la matière.

Le développement des énergies renouvelables, la rénovation thermique des bâtiments, la sensibilisation aux éco gestes pourraient être au cœur de l'action publique.

Oui, le développement de l'attractivité de notre village reste une priorité car celle-ci ne peut se réduire au seul Château, comme le prouve la fermeture récente de Dampierre'Shop.

Enfin, oui, la convivialité et la solidarité, loin d'être décrétés par des oukases, peuvent être encouragés par des actions concrètes.

Nous prendrons prochainement une initiative pour revenir auprès de vous sur ces sujets.

Fr d ric VEYE dit CHARETON

### LISTE DAMPIERRE AVENIR

À Paris, en son centre, aux Halles, il y eut un trou. Trop longtemps béant, trop souvent comblé en suivant des programmes sans souffle. Quel Dommage !

À Dampierre, en son centre, face à l'église, il y a maintenant un trou. Déjà béant, il sera comblé en espérant qu'un programme avec souffle rendra toute sa valeur à l'architecture de ce lieu privilégié.

Depuis plus de vingt ans nous avons attiré l'attention des élus sur la nécessité de traiter ce site merveilleux.

Nous avons fait de nombreuses propositions quand tout était encore possible : la maison médicale, la pharmacie, la superette, un hôtel, des locaux pour diverses destinations et bien sûr un parking.

Nos interventions furent toujours repoussées, peut-être mal expliquées ou mal comprises jusqu'à aujourd'hui. Quel Dommage !

Mais, tout est toujours possible. Ayons une idée forte pour notre patrimoine, sans se laisser imposer les choix faciles et largement véhiculés. Notre avenir se doit d'être à la hauteur de notre passé. Voyons beau et grand : quel bonheur !

Philippe BOSSEAU



SAMU	15	Urgences EAU (Suez)	0 977 408 408
Pompiers	18	Pannes et sécurité ÉLECTRICITÉ (Enedis)	0 972 675 078
Police Secours	17	Urgences Sécurité GAZ (GRDF)	0 800 473 333
Gendarmerie	01 30 52 15 48	Poubelles, encombrants, déchetterie (SICTOM)	0 800 49 50 61
Maison France Services	01 30 52 15 30		

